Termes de référence

Activité	Elaboration d'un guide juridique du citoyen et d'un kit pour l'accès au droit et à la justice
Ligne budgétaire :	3.2.4.2

Table des matières

I- Contexte et justification 2
II- Objectif et résultats attendus 3
III- Description de la mission et méthodologie 4
IV- Lieu, durée et chronogramme 5
V- Livrables 5
VI- Mesures Anti COVID 6
VII- Candidature 6
VIII- Grille d'évaluation des offres 6

I- Contexte et justification

Les couches les plus vulnérables de la société sont bien souvent marginalisées par le droit et la justice. Qu'elles soient pauvres, femmes, enfants, personnes âgées, vivant avec un handicap ou le VIH, les populations vulnérables ont des difficultés à accéder à la justice. En effet, divers obstacles et considérations culturelles et sociologiques freinent le facile accès au droit et à la justice. Par ailleurs il doit être assuré un accès équitable des populations aux services sociaux de base et à la justice. Il se pose la question de savoir comment offrir aux justiciables et aux personnes vulnérables, un outil approprié de jouissance de leurs droits et d'accès équitable à un organe indépendant, gratuit et rapide de règlement de différends. Il s'agit en fait de passer de la justice classique, à la justice pour tous à travers une vision fondée sur un monde juste, équitable, tolérant, ouvert et inclusif dans lequel les besoins des plus vulnérables en matière de droit à la justice sont satisfaits.
Cette vision devrait être consacrée par des instruments internationaux auxquels le Bénin a souscrit. La Déclaration Universelle des Droits de l'Homme dispose en son article 7 que : « Tous sont égaux devant la loi et ont droit sans distinction à une égale protection de la loi. Tous ont droit à une protection égale contre toute discrimination qui violerait la présente Déclaration et contre toute provocation à une telle discrimination. »

Dans le même sens, l''article 8 précise que « Toute personne a droit à un recours effectif devant les juridictions nationales compétentes contre les actes violant les droits fondamentaux qui lui sont reconnus par la constitution ou par la loi. » Par ces articles, les Nations-Unies reconnaissent à l'homme le droit à l'accès au droit et à une justice effective sans discrimination.

La Charte africaine des droits de l'homme et des peuples va corroborer ces dispositions de la DUDH en disposant à son article 3.1 que : « Toutes les personnes bénéficient d'une totale égalité devant la loi. »
Moins contraignante, la Déclaration de Lilongwe sur l'accès à l'assistance juridique dans le système pénal en Afrique du 24 novembre 2004 innove en matière d'administration de la justice pénale en reconnaissant à son point 5, les voies non formelles de résolution des conflits. Selon cette déclaration, « Les alternatives traditionnelles et communautaires aux processus pénaux formels peuvent résoudre des conflits sans acrimonie et aider à renforcer la cohésion sociale au sein de la communauté. Ces mécanismes peuvent également réduire le recours systématique aux forces de police pour appliquer la loi, contribuer à décongestionner les tribunaux et limiter le recours à l'incarcération comme réponse à une activité criminelle soupçonnée. Toutes les parties prenantes devraient reconnaître l'importance de ces mesures alternatives et de ce qu'elles peuvent apporter pour rendre les systèmes pénaux plus en phase avec les communautés et plus soucieux des intérêts des victimes. Ces mécanismes devraient être soutenus, à condition qu'ils respectent les normes en matière de droits de l'homme. » La déclaration de Lilongwe reconnaît explicitement les mécanismes non juridictionnels de règlement des conflits comme moyens de parer aux carences de l'administration judiciaire. Cependant, elle laisse aux États, le soin de prendre des mesures internes idoines conformément aux dispositions constitutionnelles.

Au plan national, la constitution en son article 26, pose le principe de l'égalité de l'homme et de la femme devant la loi. Cette disposition contient en elle-même les

grands principes qui fondent l'effectivité des droits et des obligations ainsi que leur mise en œuvre.
C'est un principe qui est conforme au Plan National de Développement (PND 2018 – 2025) qui relève entre autres, la perpétuation des pratiques contraires à la déontologie dans les différents corps des personnels de la justice et la politisation de l'appareil judiciaire.

Pour accompagner les efforts du gouvernement, la DDC à travers le Programme PALIRED a initié, l'activité ***« A.3.2.1.1:* Élaboration d'un guide juridique du citoyen et d'un kit pour l'accès au droit et à la justice »** Il s'agit essentiellement de simplifier le langage juridique dans lequel sont rédigés certains textes de loi afin de faciliter l'internalisation aux populations vulnérables mais aussi d'améliorer la connaissance de la justice et de faciliter sa saisine.
Conscient que l'information est indissociable du droit et de la justice d'une part et que la population dans sa majorité vit dans les milieux ruraux et est pour la plupart sous-informée parfois analphabète et ignorante, cette activité facilitera l'accès au droit et à la justice afin de promouvoir une meilleure connaissance des textes juridiques et une accessibilité plus efficace et efficiente aux services de la justice.
.
Cependant, même si de nombreux instruments juridiques régissant divers domaines des droits humains et le fonctionnement de la justice sont adoptés au plan international, régional et national, ceux- ci sont souvent méconnus, voire ignorés par de nombreux citoyens. Une telle situation est due aux barrières géographiques, linguistiques, sociales et financières. En effet, la majorité de la population béninoise est rurale et les actions de vulgarisation menées par le ministère de la justice et les acteurs de la société civile se limitent souvent malheureusement aux zones urbaines, faciles d'accès.
Aussi, la majorité de la population est analphabète ; du coup, « l'adage nul n'est censé ignorer la loi » perd de son sens dans la mesure où aucune disposition n'est prise après la promulgation des lois pour les traduire en langues locales. Par ailleurs, les pesanteurs sociales, culturelles et religieuses constituent l'un des aspects de l'inaccessibilité au droit et à la justice d'où la nécessité de mettre en place des mécanismes pour expliquer davantage l'importance de la justice et son rôle de régulateur des rapports sociaux.

Tous ces obstacles rendent donc impérative la nécessité d'apporter l'information juridique aux citoyens dans un langage qui leur est facilement accessible. C'est dans cette optique que la présente activité est initiée pour faciliter l'accès des citoyens au droit et à la justice.

Il est donc indispensable, après l'élaboration des divers documents de cette activité, de faire un travail de vulgarisation, en utilisant des supports accessibles aux différentes catégories de populations et qui tiennent compte de leurs besoins réels.

II- Objectif et résultats attendus

1. Objectifs

L'objectif général de cette activité est **"de recruter un consultant en vue d'élaborer u**n guide juridique pour renforcer l'accès à l'information juridique, améliorer la protection des droits fondamentaux, la primauté du droit et l'accès à la justice pour les

femmes, les jeunes, les personnes vulnérables (vivant avec le VIH/sida et des personnes vivant avec un handicap).

Spécifiquement, il s'agit de :

- D'elaborerà un guide pour faire connaitre le fonctionnement de la justice, les démarches et procédures judiciaires aux citoyens;
- Augmenter le recours à la justice et éviter la justice privée;
- Impliquer la société civile dans la promotion de l'accès au droit et à la justice.

2. Résultats attendus

Les résultats attendus sont :

a. *Un guide juridique* sur la justice, son fonctionnement et son organisation ainsi que les procédures judiciaires et d'autres procédures connexes est disponible et validé ;
b. *Une synthèse de ce guide existe sous forme de kit ;*
c. *Le guide et le kit sont édités (il serait possible de faire* une infographie colorée qui reprendrait l'essentiel du kit pour faciliter l'accès au droit et à la justice avec des possibilité de traduction en quelques langues nationales).

III- Description de la mission et méthodologie

La mission consiste à élaborer un guide juridique du citoyen. Il s'agit d'un document qui oriente le citoyen dans son droit d'accès à la justice et qui contient les informations utiles contenues dans les textes et la justice, le fonctionnement de la justice, son organisation ainsi que les procédures judiciaires et d'autres procédures connexes. C'est un document qui donne des informations au citoyen en vue de faciliter et rendre effectif son droit d'accès à la justice.

Il s'agit également de procéder à une synthèse et la simplification des textes notamment du code pénal, du code des personnes et de la famille, le code sur le foncier, etc., afin d'obtenir un kit qui sera vulgarisé dans le ressort des maisons de justice et au sein de la population.

Le travail doit porter sur les thématiques suivantes :

- Les démarches et procédures pour l'obtention des documents d'identité;
- La saisine des juridictions en matière pénale et en matière civile;
- Les droits fondamentaux de l'homme reconnus par la constitution Béninoise;
- Les droits essentiels de la femme;
- Les avantages du mariage civil pour les époux;
- Les droits essentiels de l'enfant ;
- La protection des personnes en situation de handicap;
- Le rôle d'un avocat, d'un huissier, d'un notaire, d'un commissaire-priseur;
- Les mécanismes de recours contre les magistrats indélicats.

L'équipe de consultants devra appliquer à la mission la méthodologie la plus adéquate susceptible de favoriser une réalisation efficace des résultats attendus. A ce titre, elle procédera à une revue documentaire des travaux ayant à la simplification d'un certain nombre de documents juridiques Elle procèdera également aux consultations ou entretiens avec les responsables des différents services et partenaires intervenant dans le domaine judiciaire, pour s'enquérir des informations actualisées et sur les obstacles à l'accès au droit et la Justice.

Il sera procédé à une validation préliminaire au cours d'une réunion technique regroupant les personnels du droit et de la Justice. Une validation définitive se fera en atelier national regroupant environ cent (100) personnes dont les professionnels de la justice et des personnes ressources.

Le document final pourra être remis à un expert avant l'atelier de validation et après pour contrôle qualité technique sur la thématique (cet expert pourrait être un agent ou une personne ressource du ministère qui maitrise la thématique).

Une campagne de vulgarisation suivra pour faire connaitre le guide aux citoyens avec des versions traduite en langue locales.

Les étapes de la mission sont les suivantes :

L'appel à concurrence et la sélection du consultant : L'appel à concurrence sera élaboré et publié à travers les journaux et les réseaux sociaux en vue d'avoir le maximum de candidatures possible. Il s'agira de La Nation, la plateforme c.Discussion.com et les canaux digitaux de Social Watch. Ce processus conduira à la sélection d'un consultant qualifié pour conduire la mission.

Le cadrage de la mission et chronogramme de mise en œuvre : Le consultant présentera ici sa démarche de conduite de la mission et sa compréhension de celle-ci. GFA et SWB si besoin donneront les conseils et orientations nécessaires pour atteindre les objectifs. Le contrat sera signé avec le consultant avec les formalités de démarrage de la mission. Il sera produit ici, un rapport de cadrage, une feuille de route de mise en œuvre de la mission.

Atelier de validation : Un atelier de validation finale sera organisé à Grand-Popo à Ghanna Hôtel avec plusieurs acteurs (25 participants) dont :

- *Une représentation du ministère de la justice et de la législation ;*
- *Des avocats et autres personnes ressources,*
- *Des professionnels et pratiquants du droit ;*
- *Des huissiers ;*
- *Des notaires ;*
- *Des OSC œuvrant pour le respect des droits humains,*
- *GFA consulting group*
- *DDC*
- *Social Watch Bénin ;*
- *Des universitaires ;*
- *Etc.*

Une fois les documents validés en atelier, les travaux d'imprimerie vont être faits en vue de l'édition. Ces documents au cours d'une autre activités serviront de supports pour des séances de vulgarisation au niveau des prisons et au sein de la population.

IV- Lieu, durée et chronogramme

La mission se déroulera au Bénin dans les structures, institutions et ministères où il est possible de trouver et de consulter la plupart des documents et textes sur les thématiques énumérées. Elle durera au moins 20 jours.
A l'issu de déroulement, des documents provisoires seront élaborés et feront objet d'un atelier de validation.

V- Livrables

Les livrables suivants sont attendus en format électronique et physique :

- Un (1) dépliant résumant l'essentiel du code pénal;
- Un (1) dépliant résumant le code des personnes et de la famille ;
- Un (1) dépliant résumant le guide juridique du citoyen;
- Un (1) rapport de l'étude contenant le kit d'accès au droit et à la justice.

- Un rapport d'atelier de validation des documents
- Une liste des différents textes utilisés dans le cadre de la mission.

VI- Mesures Anti COVID

La conduite de cette mission est soumise au strict respect des consignes du gouvernement du Bénin dans le cadre de la riposte contre la Covid 19. L'accès aux bureau et centre de documents des diverses structures et institutions est conditionné au respect de la distance sociale de 1m et le port du masque.

VII- Candidature

Compte tenu du caractère spécifique de la mission, la consultation sera confiée à un (01) consultant national expérimenté. Il doit remplir les critères suivants :

- Avoir un diplôme universitaire de niveau supérieur (Master ou Doctorat) en droit;
- Justifier une expérience professionnelle d'au moins 5 ans dans le domaine judiciaire, formation en droits de l'homme ;
- Avoir une connaissance avérée du système judiciaire au Bénin;
- Justifier d'au moins une mission d'étude sur le plan national dans la conception et la réalisation des contenus pédagogiques;
- Avoir des expériences similaires à la mission et d'une capacité optimale en matière de rédaction et de synthèse ;
- Avoir une bonne maîtrise de l'outil informatique (Word et Excel);
- Être capable de s'exprimer couramment en Français.

Le dossier de candidature doit comprendre :

Une offre technique

a. Une lettre décrivant la motivation et les qualifications du candidat pour ce travail ;
b. Un curriculum vitae détaillé comprenant les expériences de mission similaires et les coordonnées de deux références ;
c. Un bref aperçu de la méthodologie de conduite de la mission ;
d. Copies simples des diplômes et/ou attestations en lien avec les exigences de la mission ;
e. Des références de travaux antérieurs (Attestations de bonne fin d'exécution).

Une offre financière

a. Devis estimatif des honoraires homme / jour
b. Budget détaillé

Les offres rédigées en langue française, sous format PDF et en fichier unique doivent être envoyées **au plus tard le 07 Avril à 12 heures précises (heure locale) avec la mention « Recrutement de consultant pour l'élaboration d'un guide juridique du citoyen et d'un kit pour l'accès au droit et à la justice »** à l'adresse : appel@socialwatch.bj

VIII- Grille d'évaluation des offres

Critères	Sous-critères	Notes maximales
1- CONTENU DU DOSSIER DE CANDIDATURE	Une lettre décrivant la motivation et les qualifications du candidat pour ce travail	2
	Un curriculum vitae détaillé comprenant les expériences de mission similaires et les coordonnées de deux références	2

Critères	Sous-critères	Notes maximales
	Un bref aperçu de la méthodologie de conduite de la mission	2
	Copies simples de diplômes et/ou attestations	2
	Preuves de références d'expériences (Attestations de bonne fin d'exécution).	2
	Offre financière	5
	Total 1	**15**
2- EXPERTISE	**a. Expériences**	**35**
	Large expérience de travail avec les institutions de la République	5
	Compréhension du cadre juridique et de la pratique réelle des principes de gouvernance et de redevabilité au Bénin	15
	Compréhension claire et familiarité avec les principes de redevabilité et de gouvernance dans l'administration publique	15
	b. Profil/qualifications et compétences	**10**
	Formation en sciences politiques, administration publique, droit ou autres sciences sociales pertinentes	5
	Être familier avec les questions de transparence, de redevabilité, de gouvernance et de lutte contre la corruption	5
	Total 2	**45**
3- CAPACITE TECHNIQUE	**a. Motivation**	**25**
	Compréhension de la mission *(voir TDR)*	5
	Précision des livrables *(voir TDR)*	5
	Compréhension du cadre juridique et de la pratique réelle des principales institutions de gouvernance du Bénin *(voir lettre de motivation)*	5
	Capacité à rédiger de manière succincte *(Apprécier à partir de la lettre de motivation)*	5
	Maitrise de la langue française *(Apprécier à partir de la lettre de motivation)*	5
	b. Déroulement de la mission	**15**
	Méthodologie (Un bref aperçu de la manière dont le travail sera abordé et les méthodes qui seront employées)	10
	Calendrier indicatif (Chronogramme selon les TDR)	5
	Total 3	**40**
	TOTAL	**100**
Rang / Offre technique		
Montant de l'Offre financière		

Grille d'évaluation des offres (suite)

N° affecté	Soumissionnaires	Montant HT	Offre Financière		Offre Technique		Total	Rang
			Notes	20%	Notes	80%	100%	
1								
2								
3								
4								